

**Fiche de Données de Sécurité**  
**Conformément au Règlement (CE) N° 1907**

مورتيكسيا  
**MORTEXIA** Colle C1

**SECTION 1: Identification du produit et de la société:**

**1- Société: S.A.R.L MORTEXIA**

Route de plateaux Ouled Fayet, Alger

Tél: 002130555 62 60 62 / 00213555 069 025

E-mail: [contact@mortexia.com](mailto:contact@mortexia.com) / [technique@mortexia.com](mailto:technique@mortexia.com)

**2-Nom Commercial:** MORTEXIA Colle C1

**3- Utilisation:** Ciment colle.

**SECTION 2: Identification des dangers**

Danger:



GHS07



GHS05

Il provoque une irritation de la peau.  
Peut provoquer une réaction allergique cutanée.  
Il provoque des lésions oculaires graves.  
Il peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Précautions**

- Tenir hors de la portée des enfants.
- Lire l'étiquette avant utilisation.
- Éviter de respirer les poussières.
- Porter des gants / vêtements / yeux / du visage protection.
- Contact avec la peau: Laver avec de l'eau abondamment.
- Si dans les yeux: Rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes.
- Enlever les lentilles de contact, si elle est présente et facile. Continuer à rincer.
- Appeler immédiatement un centre d'information Préoccupation toxicologique ou un médecin.
- Éliminer le contenu / récipient conformément à la courant égalisation de traitement des résidus.

## SECTION 3: Composition / Informations sur les composants

Caractéristique chimique : Liant hydraulique

Composants dangereux: N.A

## SECTION 4: Premiers secours

**1- Description des premiers secours:** Les symptômes d'intoxication résultants peuvent se produire après l'exposition, de sorte que, en cas de doute, l'exposition chimique ou la persistance directe malaise, consulter un médecin, et la fiche de données de sécurité de ce produit.

- **Par inhalation:** Retirez le patient de l'exposition, et le placer dans un droit bien aéré.

Dans les cas graves, tels que arrêt cardio-respiratoire, appliquer des techniques de respiration artificielle (massage cardiaque ou, alimentation en oxygène, etc.) nécessitant des soins médicaux immédiats.

- **En contact avec la peau:** Enlever les vêtements et les chaussures contaminés, rincer la peau ou une douche le cas échéant affectée avec de l'eau froide et au savon doux. Si condition importante de consulter un médecin. Si le produit provoque des brûlures ou le gel, les vêtements ne doit pas être supprimée car elle pourrait aggraver les dommages causés si elle est collée à la peau est. Dans le cas de la formation des cloques sur la peau, ils ne devraient jamais éclater et augmenter le risque d'infection

- **En contact avec les yeux:** Rincer abondamment les yeux avec l'eau à une température atmosphérique pendant au moins 15 minutes. Evitez de frotter l'affectée. Dans le cas où les blessés porter des lentilles de contact, ils devraient être enlevés qui ne sont pas attachés aux yeux, sinon des dégâts peuvent se produire Dans tous les cas, à la suite de lavage, vous devriez voir un médecin et la Fiche de données de sécurité des produits.

-**Ingestion:** Ne jamais faire vomir au cas où d'ingestion, garder la tête baissée transmettre pour éviter de cette façon l'aspiration.

Maintenir le patient au repos. Rincer la bouche et gorge, comme il ya une possibilité qu'ils ont été affectés dans les ingestions.

**2- Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Contact avec les yeux provoque une irritation qui peut durer plus de 24 heures; en cas d'inhalation Il provoque une irritation des voies respiratoires; si elle entre en contact avec la peau, il provoque une inflammation importante avec érythèmes, d'escarres, et de l'œdème.

Le produit contient du ciment qui, en contact avec les fluides de l'eau ou de corps (sueur, etc.) produit une irritation fortement alcaline, donc contact avec la peau et les yeux il peut causer une irritation.

**3- Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires immédiatement:**

En cas d'accident ou de malaise, consulter un médecin immédiatement.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**1-Moyens d'extinction:** produit ininflammable dans des conditions normales de stockage, la manipulation et l'utilisation.

Si l'inflammation se produit à la suite de la manipulation, le stockage ou l'utilisation abusive utiliser de préférence des extincteurs à poudre polyvalents (poudre ABC), selon les règles d'installations de protection

contre les incendies.

Il est recommandé de ne pas utiliser l'eau du robinet en tant qu'agent d'extinction.

**2-Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:** Le produit ne présente pas un risque d'incendie, pas explosif, ne favorise ni la combustion de l'appui d'autres matériaux.

**3- Conseils aux pompiers:** Utiliser un appareil respiratoire approprié. Séparément recueillir l'eau contaminée utilisée pour éteindre le feu. Ne le renverser pas à l'égout.

Statuant conformément au plan d'urgence et les fiches d'information sur les actions aux accidents et autres situations d'urgence.

Retirer toute source d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les récipients et les produits de stockage de réservoirs sensibles à l'inflammation, explosion ou BLEVE (explosion de vapeurs qui se dilatent par liquide bouillant) en raison de températures élevées.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**1-Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Utilisez les dispositifs de protection personnelle.

En cas d'exposition aux vapeurs / poussières / aérosols, utiliser un appareil respiratoire.

Assurer une ventilation adéquate.

Consulter les mesures de protection prévues aux paragraphes 7 et 8.

**2- précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher le rejet dans le sous-sol / sol. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou des eaux usées.

Conserver l'eau et enlever lavage contaminée.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou les canalisations, informer les autorités responsables.

Matériau apte à prendre: matériau absorbant, organique, sable.

**3- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Balayer le produit avec des pelles ou d'autres moyens et placer dans un récipient pour la réutilisation (de préférence) ou de l'élimination.

Contenir la propagation et mécaniquement recueillir, éviter de soulever trop de poussière.

Après la collecte, laver la zone et les matériaux contaminés.

En tout temps, assurer une ventilation suffisante.

## **SECTION 7: Manipulation et Stockage**

**1-Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** Précautions: Utiliser dans des endroits aérés. Éviter la formation et le dépôt de poussières.

- Recommandations techniques pour la prévention des incendies et des explosions: produit ininflammable dans des conditions normales de stockage, la manipulation est recommandée de transférer à des vitesses lentes pour éviter de générer électrostatique qui pourraient affecter les produits inflammables.

- Recommandations techniques pour prévenir les risques ergonomiques et toxicologiques: Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail; se laver les mains après chaque utilisation, et jeter les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer les zones alimentaires.

- Recommandations techniques visant à prévenir les risques environnementaux: il est recommandé d'éviter tout déversement à la fois le produit et son emballage pour l'environnement.

**2- Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:** Toujours garder les contenants fermés hermétiquement.

Matières incompatibles: Restez à l'écart de l'eau et des milieux humides.

Indication pour les locaux: Gardez Locaux correctement aérés.

Évitez les sources de chaleur, le rayonnement, l'électricité statique et le contact avec la nourriture.

Température de stockage: Temp: **40 ° C** max - min Temp: **5 ° C**.

Conserver le récipient bien fermé et protégé de l'exposition au réservoir d'air et de l'humidité.

**3- utilisation finale spécifique:** Aucune utilisation particulière

## SECTION 8: Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

**Contrôle de l'exposition:** Mesures générales de santé et de sécurité en milieu de travail: Selon l'ordre de priorité pour le contrôle de l'exposition professionnelle (RD 374/2001 et ses modifications ultérieures) sont fortement conseillé d'extraction localisée dans le domaine du travail comme un moyen de protection collective pour éviter de dépasser les limites d'exposition professionnelle. Dans le cas de l'utilisation des équipements de protection individuelle doivent avoir le marquage "CE", selon R. D. 1407/1992 et ses modifications ultérieures.

Tous les équipements de protection individuelle doit être conforme aux normes CE (Comme la norme **EN 374** pour les gants et **EN 166** pour des lunettes), maintenu efficacement et maintenues de manière appropriée. La durée d'utilisation des dispositifs de protection contre les agents chimiques dépend de divers facteurs (type d'utilisation, les facteurs climatiques et le mode de conservation), ce qui peut réduire de manière significative le temps de prévu utilisent dans les normes **CE**.

- **Protection des yeux:** Lunettes de sécurité.

- **Protection de la peau:** Utiliser des vêtements pour assurer la pleine protection de la peau, par exemple le coton, caoutchouc, etc.

- **Protection des mains:** Porter des gants de protection pour assurer une protection complète, par exemple en PVC, néoprène ou caoutchouc. néoprène (0.5mm) est recommandé.

Gants déconseillées: aucun.

- **Protection respiratoire:** Il est inutile pour une utilisation normale.

- **Contrôle de l'exposition environnementale:** il est recommandé d'éviter tout déversement à la fois le produit et son emballage pour l'environnement. Pour plus d'informations voir la section 7.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques:** Pour une information complète, voir le résumé produit.

Etat physique à 20 ° C: Solide.

Apparence: Poudre.

Couleur: gris/ blanc

Odeur: Inodore.

PH à 20 ° C: 12.

Point de fusion: Non applicable.

Point d'ébullition: Non applicable.

Point d'éclair: Non applicable.

Température de décomposition: Non applicable.

Auto: Produit non inflammable.  
Risque d'explosion: produit non explosif.  
Pression de vapeur: Non applicable.  
Densité à 20 ° C: 1,30 g / cm  
Densité relative: Non applicable.  
Densité de vapeur: Non applicable.  
Solubilité dans l'eau: Soluble.  
Coefficient de distribution (n-octanol / eau): Non déterminé  
Viscosité: Non applicable.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

**Réactivité:** Pas de réactions dangereuses sont attendus si les instructions techniques de stockage de produits chimiques sont respectées. Voir la section 7.

**Stabilité chimique:** chimiquement stable dans les conditions indiquées le stockage, la manipulation et l'utilisation.

**Possibilité de réactions dangereuses:** Dans les conditions indiquées réactions dangereuses qui peuvent causer des excès de pression ou à des températures sont attendues.

**Conditions à éviter:** Éviter l'humidité directe. Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Matériaux incompatibles:** Incompatibilité: Acides. Formation de silicates et de l'hydroxyde de calcium avec de l'eau.

Les interactions avec les sels métalliques non nobles (aluminium, ammonium, etc).

- **Produits de décomposition dangereux:** Aucun produit de décomposition dangereux sont connus.

## SECTION 11: Informations Toxicologiques

**Informations sur les effets toxicologiques:** effets dangereux pour la santé:

Si répétitif, prolongé ou à des concentrations plus élevées que celles établies par l'exposition de limite d'exposition en milieu de travail, les effets néfastes sur la santé peuvent se produire en fonction de la voie d'exposition:

-**Ingestion (de danger aigu):** Non classé comme l'ingestion de substances dangereuses.

-**Inhalation (de danger aigu):** Il provoque une irritation, généralement réversible des voies respiratoires et généralement limitée aux voies aériennes supérieures.

-**Contact avec la peau et les yeux:** Elle produit des lésions des yeux après le contact.

-**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)- Exposition unique:** Aucuns critères de classification sont suivies, ne présentant pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet.

-**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:** Aucuns critères de classification sont suivis, présentant des non classées comme dangereuses pour cet effet des substances.

-**Danger par aspiration:** Aucuns critères de classification sont suivis, présentant des non classées comme dangereuses pour cet effet des substances.

-**Information complémentaire:** En contact avec la peau humide, sans protection adéquate peut provoquer un épaissement de la peau, des fissures ou des fissures dans la peau.

-**Substances toxicologiques spécifiques:** Conformément à la procédure de calcul de la dernière version

du Règlement Classement Général CE pour les préparations, le produit présente les risques suivants: Irritant.

## SECTION 12: Informations écologiques

- Toxicité:** Non déterminé.
- Persistance et dégradabilité:** Non disponible.
- Potentiel de bioaccumulation:** Non déterminé.
- Mobilité dans le sol:** Non déterminé.
- Résultats des évaluations PBT et VPVB:** Non applicable.
- Autres effets néfastes:** Indécrites.

## SECTION 13: Considération relatives à l'élimination

**Méthodes de traitement des déchets: La gestion des déchets (élimination et de valorisation):** dans le cas où l'emballage là pour venir en contact direct avec le produit sera traité de la même manière que le produit lui-même, sinon il sera traité comme un déchet dangereux. Il est déconseillé de déverser les déchets dans les cours d'eau voir paragraphe 6.2

## SECTION 14: Informations relatives au transport

- Numéro ONU:** Le produit est classé comme dangereux selon ADR, ADN, IMDG, IATA.
- Nom d'expédition des Nations unies:** Non applicable.
- Classe (s) de danger pour le transport:** Non applicable.
- Groupe d'emballage:** Non applicable.
- Dangers pour l'environnement:** Non applicable.
- Précautions particulières pour les utilisateurs:** Non applicable.
- Transport en vrac avec règlement Annexe II de MARPOL 73/78 et la Code IBC:** Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaire

-**Règlement et de la législation sur la sécurité, la santé et l'environnement spécifique pour la substance ou du mélange:**

**substances candidates à l'autorisation dans le règlement (CE) 1907:** pas pertinente

**Règlement (CE) 1005/ relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone:** pas pertinente.

**Substances actives qui ne sont pas approuvés conformément à l'article 9 du règlement (UE) n ° 528:**  
Sans objet.

**Règlement (CE) 649 sur les exportations l'importation de produits chimiques dangereux:** Sans objet.

**Restrictions à la commercialisation et l'utilisation de certaines substances et mélanges dangereux:**  
Sans objet.

**Dispositions spéciales pour la protection des personnes ou l'environnement:** Il est recommandé d'utiliser l'information recueillie dans cette fiche de données de sécurité en entrée à une évaluation des risques de la situation locale afin d'établir les mesures nécessaires pour prévenir les risques pour la manipulation, l'utilisation, le stockage et l'élimination de ce produit.

**Autres réglementations:** Règlement (CE) n ° 1272 du Parlement européen et du Conseil sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (CLP), et modifiant et abrogeant les directives 67/548 / CEE et 1999/45 / CE et le règlement (CE) n ° 1907 est modifié.

-**Évaluation de la sécurité chimique:** Le fournisseur n'a pas effectué l'évaluation de la sécurité chimique.

## SECTION 16: Autres Informations

### Législation applicable à la fiche de données de sécurité:

Cette fiche de données de sécurité a été mis au point conformément à l'annexe II-Guide pour la préparation de la feuille de données de sécurité du règlement (CE) n ° 1907/2006 du règlement (CE) n ° 453/2010. Les modifications apportées au règlement (CLP) Fiche de données de sécurité n ° 1272/2008.

### Textes de phrases législatives visées à l'article 3:

La directive 67/548 / CE et la directive 1999/45 / CE:

-R37 / 38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

-R41 Risque de lésions oculaires graves.

-R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Indication du Danger:

-H315 Provoque une irritation de la peau.

-H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

-H318 Provoque des lésions oculaires graves.

-H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

### Conseils sur la formation:

Il est recommandé de formation dans le domaine du personnel de santé et de sécurité au travail qui se chargera de ce produit, pour faciliter la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité et de l'étiquetage des produits.

L'information contenue dans ce document est basée sur nos connaissances à ce jour. Elle se réfère uniquement au produit indiqué et ne constituent pas une garantie de qualité particulière.

L'utilisateur doit veiller à la pertinence et à l'exactitude de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit prendre.

### Les abréviations et acronymes:

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

IMDG: Les marchandises dangereuses maritime international.

IATA: Association du transport aérien international.

OACI: Organisation de l'aviation civile internationale.

COD: la demande chimique en oxygène.

DBO5: demande biologique en oxygène à 5 jours.

FBC: facteur de bioconcentration.

DL50: Dose létale 50.

CL50: concentration létale 50.

EC50: Concentration efficace 50.

Log POW: coefficient de partage logarithme octanol-eau.

Koc: coefficient de partage carbone organique.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité a été préparé conformément au règlement (UE) n ° 453/2010 du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) n ° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN eT dU CONSEIL du 18 Décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques est créé, modifiant la directive 1999/45 / CE et elReglamento (CEE) n ° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n ° 1488/94 abrogeant directive de la Commission et du Conseil 76/769 / CEE et les directives 91/155 / CEE, 93/67 / CEE, 93/105 / CE et 2000/21 / CE.

Les informations contenues dans ces données de sécurité Fiche produit est basée sur les connaissances actuelles et les lois en vigueur CE et national, comme les conditions de travail des utilisateurs sont hors de notre connaissance et le contrôle. Le produit ne doit pas être utilisé à des fins autres que celles spécifiées, sans une instruction par écrit, de sa manipulation. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre des mesures appropriées afin de se conformer aux exigences établies dans les lois.

Route du plateau, Ouled Fayet Téléphone : +213 555 06 90 25  
Email: [houdamokaddem@mortexia.com](mailto:houdamokaddem@mortexia.com)/ [technique@mortexia.com](mailto:technique@mortexia.com)